

Le Département de l'Allier signe une convention de partenariat et un financement de long terme de 20 M€ avec la Banque des Territoires pour moderniser et sécuriser ses ouvrages d'art.

Dans le cadre de son engagement pour la sécurité et la modernisation des infrastructures routières, le Département de l'Allier a officialisé ce mardi 20 janvier 2026, en présence de **Claude RIBOULET**, Président du Conseil départemental de l'Allier, et **Philippe JUSSERAND**, Directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes de la Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts, la signature d'une convention de partenariat et d'un financement de **20 millions d'euros** auprès de la **Banque des Territoires**, via le **Prêt Cohésion Sociale**, afin de financer un ambitieux **Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2026-2029**. Le financement d'une durée de **50 ans**, permettra de renforcer la sécurité et la mobilité sur l'ensemble du réseau départemental.

Un patrimoine routier essentiel à préserver

Le réseau routier de l'Allier compte **1 195 ponts, près de 550 murs de soutènement et 2 tunnels**. Ces infrastructures, vitales pour la mobilité quotidienne des habitants et la continuité économique des territoires, nécessitent des investissements majeurs pour faire face aux enjeux de sécurité et d'adaptation aux aléas climatiques.

Pour répondre à ces défis, le Département lance un **PPI 2026-2029** dédié à la sécurisation et à la modernisation de ces équipements publics. Le coût total des opérations est estimé à **27,2 millions d'euros hors taxe**, dont **20,2 millions d'euros** resteront à la charge du Département, après obtention de financements extérieurs (5 M€ de l'État et 2 M€ attendus via la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements).

Un financement innovant pour des projets structurants

Afin de couvrir ce besoin, le Département de l'Allier a choisi de signer une convention de partenariat et de solliciter dans ce cadre un **financement de 20 M€** auprès de la Banque des Territoires, dans le cadre du **Prêt Cohésion Sociale**. Ce dispositif, proposé à un taux avantageux (**livret A + 0,60 %**), accompagne les collectivités locales dans leurs projets contribuant à la solidarité territoriale et à la mobilité durable.

Claude RIBOULET, Président du Conseil départemental de l'Allier, déclare : « *Cette convention marque une étape décisive pour notre territoire. Grâce à ce partenariat avec la Banque des Territoires, nous pouvons engager des travaux d'envergure pour garantir la sécurité des usagers et la pérennité de nos infrastructures, tout en maîtrisant notre endettement sur le long terme.* »

Des travaux déjà engagés et un calendrier ambitieux

En **2025**, plusieurs ouvrages ont déjà bénéficié de travaux de réhabilitation :

- **Pont des Forges (Nassigny)** : réparation de l'ouvrage.
- **Pont du Richardet (Marcillat-en-Combraille)** : remplacement intégral du pont.
- **Pont des Sables et Pont du Ruisseau de Mont (Garnat-sur-Engièvre)** : Réalisation d'une nouvelle dalle centrale, création d'une liaison entre les deux dalles existantes, reprise de l'étanchéité bitumineuse générale puis de la couche de roulement en enrobés, reprise intégrale des trottoirs et des garde-corps, réparation des treize arches qui constituent les deux ponts.

- **Pont de Billy** : reprise des appuis, remise en peinture de la structure métallique, changement des appareils d'appuis, reprise des 2 culées, reprise intégrale de l'étanchéité des trottoirs (BFUP), des garde-corps et des joints de chaussée, mise en place d'une nouvelle couche de roulement.
- **Pont de Jenzat** : Création d'un nouveau tablier en béton armé fondé sur des micro-pieux, renforcement des tympans par des tirants d'enserrement passifs réparation des voûtes et parties en maçonnerie dégradées, reprise intégrale de l'étanchéité, des trottoirs, de la couche de roulement ainsi que des parapets.

D'ici 2029, d'autres projets majeurs sont programmés :

- Pont de l'Europe (Vichy-Bellerive)
- Pont Régemortes (Moulins)
- Pont de Châtel-de-Neuvre
- Pont de Gannay (Gannay-sur-Loire / Cronat - 71)
- Pont de Jaligny (Jaligny-sur-Besbre)
- Pont du Veudre (Le Veudre / Livry - 58)
- Pont du Vernet (Meaulne)
- Pont Boutiron (Charmeil-Creuzier-le-Vieux)

Le prêt sera mobilisé selon un échéancier adapté aux besoins :

- **5 M€ en 2025**
- **15 M€ entre 2026 et 2029**

Un engagement fort pour la mobilité et la sécurité

La Banque des Territoires, en tant que partenaire financier, réaffirme son soutien aux collectivités locales pour des projets essentiels à la cohésion sociale et territoriale.

Philippe JUSSERAND, Directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes de la Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts, souligne : « Nous sommes fiers d'accompagner le Département de l'Allier avec la mise en place de cette enveloppe de financements inédite, tant par le nombre d'ouvrages d'arts concernés, quatorze, que par la durée des prêts mobilisés sur 50 ans sur la ressource livret A. Ce partenariat exemplaire illustre notre engagement commun en faveur d'infrastructures durables et sécurisées pour nos concitoyens.

Contacts presse

Département de l'Allier devaulx.c@allier.fr

Banque des Territoires : anne-Laure.Badaut@caissedesdepots.fr